



vie locale

LA COMMUNE RECRUTE

Le recensement de la population aura lieu à Cintré du 15 janvier au 14 février 2026

La commune recrute donc 5 agents recenseurs.

Si vous :

- êtes disponible (en journée, en soirée, le samedi...)
- organisé, rigoureux, sérieux, persévérant
- avez des capacités relationnelles
- maîtrisez l'outil informatique et internet

N'hésitez à postuler en envoyant votre candidature à l'adresse mail : mairie.cintre@ville-cintre.fr

JOURNÉES DÉCOUVERTES SPORTIVES

L'OSCOR propose une semaine sportive gratuite (prix libre), ouverte aux enfants et adolescents âgés de 9 à 15 ans, nés entre 2016 et 2010 et résidant dans l'une des 9 communes membres : Le Rheu, Cintré, La Chapelle-Thouarault, Le Verger, Mordelles, Chavagne, Vezin-le-Coquet, Saint-Gilles et L'Hermitage.

Du jeudi 21 au mercredi 27 août, les jeunes pourront participer chaque jour à deux activités différentes, entre 10h30 et 16h30. Aïkido, tir à l'arc, athlétisme, pétanque...et bien d'autres disciplines !

Les journées sont gratuites, avec une participation libre, mais les places sont limitées. Chaque participant devra apporter son pique-nique pour le midi.

Une belle occasion de découvrir de nouvelles activités, de s'amuser et de partager des moments conviviaux en fin d'été. Pour découvrir le programme complet et vous inscrire, rendez-vous sur www.oscor.fr !



JOURNÉES DÉCOUVERTES SPORTIVES

DU 21 AU 27 AOÛT

- GRATUIT (PRIX LIBRE)
- POUR LES 9-15 ANS (2010-2016)



TRAVAUX ET VISITE DE L'ÉGLISE

L'église sera de nouveau interdite au public à compter du 2 septembre.

En effet les travaux reprendront pour une durée indéterminée. Pour ceux qui souhaitent la visiter avant cela c'est possible aux dates et horaires suivants:

- **les 5 et 26 juillet de 15h à 18h.**

CANICULE, ATTENTION AU RISQUE D'INCENDIE !

Votre habitation et ses occupants peuvent être à l'origine d'un feu ou subir un incendie

- Attention aux barbecues qui émettent des particules incandescentes
- Ne brûlez jamais des végétaux
- Soyez vigilants, les enfants ne doivent jamais jouer avec des allumettes

Vous risquez

- d'être à l'origine d'un feu ou subir un incendie si vous habitez à proximité d'une zone combustible
- de déclencher un départ de feu avec l'usage de barbecues inadaptés
- d'être en infraction en pratiquant le brûlage de végétaux



FERMETURES ET HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Pour rappel la mairie sera fermée les samedis **du 12 juillet au 23 août inclus**

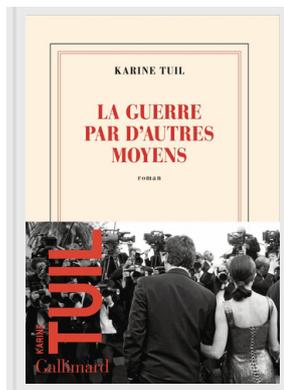
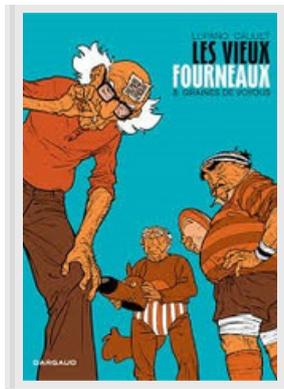
Et du 4 au 14 août la mairie fermera à 16h00 tous les après-midis

Vie culturelle

LIRE, ECOUTER, JOUER

LES NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE:

- **Océans** de Marcos Navarro
- **Les Vieux fourneaux tome 8** de Lupano, Wilfrid
- **La guerre par d'autres moyens** de Karine Tuil



AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée du 26 juillet au 11 août
Ainsi que les samedis 16 et 22 août

Infos pratiques

MAIRIE 02.99.64.16.31

Lundi		13h30 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi		13h30 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	10h00 - 12h00	

BIBLIOTHÈQUE 02.99.64.40.51

Lundi		
Mardi		16h30 - 18h30
Mercredi	10h00 - 12h00	15h00 - 18h30
Jeudi		16h30 - 18h30
Vendredi		16h30 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h00	

Numéros d'urgence :

Pompiers 18 (fixe) / 112 (mobile)

Urgences : 112 ou 114 (pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

SAMU 15

Enfance en danger : 119

Harcèlement scolaire: 3020

Centre anti poison : 02.99.59.22.22

Gendarmerie : 17

Pharmacie de garde : 3237

Violences conjugales : 3919

Urgences vétérinaires: 3115

Prévention suicide: 3114

Elu en cas d'urgence

Une permanence téléphonique est assurée **uniquement en cas d'urgence** et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie: **06.25.08.78.34**

Agenda

Fruits d'or: Dimanche de 8h00 à 13h

La carotte bleue, bibliothèque à compter du 1er juillet.

Forum des associations, salle omnisports, le samedi 6 septembre de 9h30 à 12h30

Messes:
le 5 juillet à 18h30 et le 20 juillet à 9h30
visite possible
les 5 et 26 juillet de 15h à 18h



Let's Go!



Petites annonces :

Nous acceptons toute diffusion d'annonce(s) de services. Pour cela merci de nous adresser votre annonce au plus tard une semaine avant la publication du cintré actus.
à communication@ville-cintré.fr



Directeur de publication : Jacques Ruello, Maire de Cintré. Responsable de publication : Béatrice LAMBERT, Adjointe à la communication et à la culture. Conception, réalisation, impression : Ville de Cintré

Annonces à adresser à communication@ville-cintré.fr au plus tard le mardi midi pour une parution le jeudi de la même semaine. Recevez votre newsletter en automatique en vous inscrivant à l'adresse suivante : communication@ville-cintré.fr